

AVIS DE LA COMMISSION

18 juin 2003

RELPAK 20mg, comprimé pelliculé sous plaquette thermoformée
RELPAK 40mg, comprimé pelliculé sous plaquette thermoformée
Boîte de 10

Laboratoire PFIZER

élériptan

Motif de la demande : Inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux en complément des boîtes de 2 et 6 déjà inscrites.

Le service médical rendu par ces spécialités est important.

Ce conditionnement en boîte de 10 permet le traitement de 5 à 10 crises de migraine par mois.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et à la posologie de l'AMM.

Taux de remboursement : 65%